histoire et principes de l'equitable

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| [Histoire de l'équitable](http://www.lequitable.fr/histoire.html) | [Principes et fonctionnement](http://www.lequitable.fr/fonctionnement.html) |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Le commerce équitable a pour vocation d'assurer un revenu décent aux producteurs et de les aider à assurer leur développement à long terme. C'est la déclinaison du slogan des années 70 : " Fair trade, not aid "  ". Du commerce équitable, pas la charité." Ses promoteurs s'efforcent d'établir des relations commerciales avec le moins d'intermédiaires possible. Ils font une sélection drastique des producteurs de pays émergents. Il s'agit souvent de coopératives réunissant les paysans les plus défavorisés.Un cahier des charges très strict encadre le commerce équitable : les producteurs, basés dans le Sud (Asie du sud-est-, Amérique du sud et Afrique) doivent être rassemblés en coopérative ou association au fonctionnement démocratique et transparent, et ces coopératives doivent garantir la représentation syndicale des employés et respecter les règles de l'Organisation Internationale du Travail, comme l'absence de travail forcé ou du travail des enfants, par exemple.; les transactions financières doivent être transparentes; les enfants ne doivent pas travailler; Enfin, les conditions de culture doivent respecter l'environnement (pas de suremploi de pesticides, ramassage des emballages plastiques, pas de défrichage pour extension des plantations…).Une fois les producteurs identifiés dans leur pays, une centrale d'achat importe les produits (alimentaires, artisanat, vêtements...) sur le sol français. Charge ensuite aux boutiques de les vendre. [Comment est défini le prix minimum garanti ? Cliquez ici pour une information complète.](http://www.lequitable.fr/images/prix-minimum-garanti.pdf) |   |

|  |  |
| --- | --- |
| http://www.lequitable.fr/images/fonct4.jpghttp://www.lequitable.fr/images/fonct2.jpg | Si l’on prend l’exemple du **café**, un produit quotidien s’il en est ! Il représente la 2ème marchandise échangée au Monde après le pétrole, et la France en est le 3ème consommateur mondial ! D’origine sud-américaine et africaine, ce n’est pas une production qui empêche les petits paysans de souffrir de pauvreté.Du grain à la tasse, les deux routes possible du café ....De nombreux pays  importent du café, sous diverses marques, de diverses qualités. Mais, comme ailleurs, sur le prix acheté, bien peu retourne au producteur. Un café labellisé "Commerce Equitable" sera vendu un peu plus cher (15% environ, soit 30 centimes sur un paquet de 250 grammes), mais ce **surcoût sera intégralement reversé au producteur**. Le principe est de garantir au producteur un prix d’achat fixe, indépendant des fluctuations des cours mondiaux : c’est **le prix juste** ! Le transfert de cette somme est garanti par l’instauration du label, qui **contrôle à la fois les producteurs au "Sud", et les importateurs et torréfacteurs au "Nord**".Le contrôle est effectué pour assurer auprès des producteurs, regroupés en coopératives :- la production d’un café de qualité, - des conditions de travail décentes, sans exploitation des enfants, entre autre, - le pré-financement des récoltes, pour une activité agricole durable, - des investissements dans le développement pour tous (santé, éducation, environnement…).Les petits paysans des pays défavorisés ont ainsi les moyens réels de leur subsistance, sans aucune forme d’assistance ! Les importateurs et torréfacteurs s’engagent eux à redistribuer auprès de ces producteurs l’argent que le consommateur consent à verser en plus du prix habituel : le contrôle se fait aussi à ce niveau là. |
| **Une coopérative de petits producteurs joue le rôle de "mairie parallèle".***Exemple issu d'un article de Libération, Avril 2008.* Depuis le deuxième étage de sa maison, Evelio Aguirre peut observer les améliorations apportées à sa petite ferme depuis cinq ans. Des machines neuves, des poules, une truie ont complété l'exploitation de café, dont les rangs d'arbustes verts s'étendent sur un hectare et demi de paysage vallonné. "Nous devons beaucoup à l'association", reconnaît-il. Ce paysan de Riosucio, municipalité andine de l'ouest de la Colombie, fait partie des 1 680 petits caféiculteurs de la région unis au sein d'Asprocafé Ingrumá, dont la production est vendue à travers les réseaux du **commerce équitable** (Max Havelaar et l'Américain Equal Exchange notamment)."Façon de penser". Créée en 1992 par des membres de la communauté indienne locale, les Emberas Chamis, l'association a transformé la vie de nombreux producteurs. "Nous sommes devenus une petite mairie parallèle", explique sa secrétaire, Rocío Motato. Ingrumá a construit des routes, cofinancé la construction d'une école, apporté des déjeuners et du matériel scolaire aux enfants... Elle intègre jusqu'aux plus petits producteurs de la région, souvent d'ex-travailleurs agricoles qui ont obtenu un petit lopin de terre à force de louer leurs bras à la journée. Elle les aide à développer leur ferme grâce aux ressources de la "prime sociale" de 10 cents de dollars par livre, versée par les acheteurs, que les associés ont décidé de mettre en commun. "Nous avons changé jusqu'à notre façon de penser, affirme Edilma Arango, affiliée depuis huit ans. Nous avons redécouvert tout ce qui était à notre portée." Elle, qui disposait avec son mari d'un demi-hectare pour élever sept enfants, a appris, grâce aux formations, à en exploiter le moindre mètre carré de façon durable. A côté du café, "la seule production dont la vente est assurée", des rangs de maïs et de bananes plantains contribuent à la "souveraineté alimentaire" défendue par l'association. Les déchets des plantes sont hachés pour nourrir les poules et la truie ou transformés en compost pour les précieux arbustes. Avant les cours de l'association, elle "je n'utilisais pas ces techniques".Microprêt. L'affiliation a ses contreparties : une "direction de contrôle social" sillonne les fermes pour vérifier que les membres appliquent les normes environnementales. "Ça a un coût, et nous devons trouver des solutions pour les plus modestes", explique son président, Omar Zapata. Par exemple, les eaux usées, domestiques ou issues du lavage de la cerise de café, ne peuvent plus être rejetées pour ne pas polluer les sources ; mais tous ne peuvent se payer les fosses sceptiques ou les cuves nécessaires au traitement. "Si le terrain le permet, on construit un fossé semé de plantes qui purifient les déchets." Le sacrifice en vaut la peine, assure-t-il. Le **commerce équitable** protège les producteurs des périodes de crise par un prix minimum. Mais cette garantie perd de son intérêt quand les cours grimpent, comme actuellement : le prix plancher est de 1,2 dollar la livre (bientôt réévalué à 1,25), au-dessous du cours de 1,4 dollar (0,9 euro)... Les moins motivés, qui s'étaient affiliés en 2003, quand les bas prix poussaient à chercher une protection, ont "déserté", explique Evelio Aguirre. "Ils disent qu'ils peuvent se payer ce qu'Ingrumá leur apportait, sans les contraintes."La tentation d'abandonner fut encore plus forte chez ceux qui, dans l'association, avaient tenté de se mettre à l'agriculture biologique. Pour obtenir la certification, ceux-là doivent attendre trois ans pendant lesquels la production - sans engrais chimique - peut baisser de 30 %. Beaucoup ont dû abandonner. Edilma Arango est fière d'avoir tenu bon. Avec les 20 cents supplémentaires par livre qu'elle perçoit de la filière de **commerce équitable**, elle a réussi à payer le microprêt d'Ingrumá avec lequel elle avait construit une porcherie, et prévoit de nouvelles améliorations. "C'est surtout bon pour notre santé et notre vie." Bon nombre de ses voisins ont été intoxiqués pour avoir étendu des pesticides sans précaution. Certains critiquent malgré tout la dépendance des producteurs - toute la production bio est vendue à un seul acheteur. Ingrumá a aussi senti le renforcement des normes du **commerce équitable**. Aujourd'hui, l'association doit débourser pour les inspections presque 20 millions de pesos (environ 7 150 euros) - elle a perçu l'an dernier 46 millions de pesos en primes. "Il ne faut pas être ingrat, tempère Rocío Motato. Nous sommes toujours gagnants." Evelio Aguirre restera dans l'association malgré les aléas internationaux. "On ne deviendra pas riches grâce au café. Mais grâce à l'équitable, on survit mieux."Source : Libération. Avril 2008 |

|  |
| --- |
| **http://www.lequitable.fr/images/comparaison.jpg**http://www.lequitable.fr/images/fonct3.jpg |

|  |  |
| --- | --- |
| **Un exemple de décomposition du "prix juste"**Un producteur de bananes engagé dans la filière du commerce équitable est rémunéré en moyenne près de 3 fois plus que s’il vendait ses bananes sur le marché conventionnel. Pourtant, le consommateur en France ne paye qu’environ 10,5% de plus pour une banane équitable par rapport au prix d’une banane traditionnelle. |  |
| **Comment " civiliser " la puissance du capitalisme** ? Comment canaliser la dynamique de création de richesses dont il est porteur afin qu'elle profite à tous ? Dit plus simplement : comment mettre l'économie au service de la société ? La question n'est pas nouvelle. Mais les transformations du monde suscitent aujourd'hui de nouvelles réponses : finance solidaire, investissement socialement responsable, essor du reporting social et environnemental, autant de formes d'action qui, pour être encore balbutiantes, s'efforcent de retourner contre le capitalisme ses propres armes. Peut on vraiment civilier le capitalisme ? Cliquez ici pour une réponse complète.**Comment s'assurer que l'humanité tout entière bénéficie des moyens d'existence** permettant de vivre dignement ? La question interpelle d'abord les gouvernements : c'est à eux de veiller au bien-être de leur population. Mais leur tâche est aujourd'hui compliquée par les règles de la mondialisation qui font du libre-échange le principe central des relations économiques et sociales entre les nations.  |

Comment rendre les échanges plus justes ?

Les associations proposent une autre organisation du commerce mondial.

Comment s'assurer que l'humanité tout entière bénéficie des moyens d'existence permettant de vivre dignement ? La question interpelle d'abord les gouvernements : c'est à eux de veiller au bien-être de leur population. Mais leur tâche est aujourd'hui compliquée par les règles de la mondialisation qui font du libre-échange le principe central des relations économiques et sociales entre les nations.

En payant un prix juste aux producteurs, le commerce équitable établit au contraire des normes de revenu minimum, à la manière du salaire minimum imposé par l'Etat au niveau national dans de nombreux pays riches. De la même manière, pour les exportations de produits manufacturés, les associations qui luttent pour une autre mondialisation exigent que soient contrôlés les revenus et les droits sociaux des salariés des entreprises qui les produisent, qu'ils s'agissent d'exportateurs locaux, de filiales ou de sous-traitants d'entreprises du Nord.

Mais civiliser les échanges à la base ne peut suffire, il faut aussi agir au sommet. C'est pourquoi les associations s'attaquent aujourd'hui à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et aux Etats les plus puissants qui, à travers elle, fixent les règles du commerce international. Comme l'explique Anne-Françoise Taisne, présidente de la Fédération d'Artisans du monde : " Même si le fonctionnement de l'OMC est en théorie fondé sur le principe un Etat, une voix, ses décisions sont toujours prises au consensus, un consensus en réalité imposé par les pays riches. "

Une nouvelle hiérarchie des institutions

La crise de légitimité de l'OMC est apparue au grand jour avec l'échec du Sommet de Cancún, en septembre 2003, marqué par le refus de nombreux Etats du Sud de se plier aux exigences des pays riches. Mais elle tient aussi à des raisons plus profondes : " Depuis les cycles de l'Uruguay round en 1994, qui ont donné un coup d'accélérateur au libre-échange, les enjeux commerciaux touchent à l'ensemble des dimensions de la vie des populations du globe ", explique Yannick Jadot, de Greenpeace. Ainsi, quand l'OMC définit un régime de propriété intellectuelle touchant les médicaments, elle intervient dans le domaine du droit de la santé. Face à cela, dit-il, il est désormais nécessaire " d'évaluer systématiquement l'impact des décisions commerciales, de mieux définir les relations entre les règles commerciales et les droits sociaux, sanitaires, économiques, culturels, environnementaux et politiques ".

Des décisions de cette nature ne sauraient être prises au sein d'une organisation à vocation commerciale. C'est pourquoi de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) souhaitent donner plus d'autorité à l'ONU et aux organisations qui lui sont directement rattachées, y compris l'Organisation mondiale de l'environnement, encore à créer, tout en lui associant différents forums citoyens. De manière à reconstruire une gouvernance et une régulation internationales qui ne soient pas dominées par les institutions commerciales (OMC) et financières (Fonds monétaire international et la Banque mondiale).

Articuler de manière satisfaisante les différentes normes sociales, sanitaires, environnementales, commerciales, etc., passe en effet soit par une nouvelle hiérarchie des institutions ou des normes, soit par la désignation d'une instance d'arbitrage centrale, apte à prendre des décisions politiques. Rappelons qu'aujourd'hui, l'OMC est une des seules organisations internationales à disposer d'un pouvoir de sanction à l'égard des membres qui n'appliqueraient pas ses règles. Alors que l'Organisation internationale du travail (OIT), qui définit les conventions internationales en matière de droit du travail, n'a aucun pouvoir contraignant.

L'enjeu est considérable dans un contexte marqué par la montée des exportations de produits industriels en provenance du Sud. " Les entreprises agissent globalement, constate Yannick Jadot, mais ne sont responsables que localement. Il s'agit d'un déficit fort du cadre juridique international. " Cette situation est d'autant plus problématique que certains gouvernements du Sud voient souvent dans la faiblesse des droits sociaux un facteur de compétitivité. D'où de difficiles compromis. Car si on peut souhaiter voir les industries du Sud satisfaire en priorité les besoins internes, on ne peut leur interdire d'accéder à nos marchés afin de financer les importations nécessaires à leur développement. Reste à y parvenir en renforçant progressivement les droits sociaux au Sud, sans déstabiliser le modèle social des pays riches.

Une place à part pour les produits agricoles

Une autre mondialisation ne pourra être construite sans réserver un traitement spécifique aux produits agricoles. Ils représentent en effet un enjeu central pour des centaines de millions de paysans.Sur ce plan, des divergences d'approche existent, même au sein de la galaxie du commerce équitable. Ainsi, Oxfam conteste le protectionnisme opposé par les gouvernements du Nord aux exportations agricoles des pays en développement, alors qu'ils exigent de ces mêmes pays une ouverture à leurs exportations de produits industriels. Une position voisine de celle défendue à Cancún par les grands exportateurs de produits agricoles du Sud, à commencer par le Brésil.

La majorité des acteurs du commerce équitable, dont Artisans du monde, milite plutôt pour la reconnaissance du principe de souveraineté alimentaire. Il s'agit de reconnaître aux Etats le droit de définir leur propre politique agricole, de manière à protéger leurs producteurs et éviter ainsi une concurrence destructrice des pays qui subventionnent leurs exportations. Ce qui ne signifie pas nécessairement un repli autarcique sur ses frontières, mais une ouverture limitée, mettant en compétition des producteurs au niveau de productivité voisin, comme le propose la Plateforme pour des agricultures durables et solidaires.

C'est dans cet esprit qu'au cours de la conférence interministérielle de l'OMC en septembre 2003, à Cancún, l'association News !, coordination européenne des magasins du commerce équitable, a soutenu les propositions du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda d'instaurer un plan d'action international pour les matières premières agricoles. Ce plan prévoit la réorientation d'une partie de la production destinée à l'exportation vers des productions locales et l'instauration de mécanismes de régulation pour garantir des prix rémunérateurs et stables.

Pour les organisations du commerce équitable, de tels mécanismes devraient être négociés, non pas au sein de l'OMC, mais au sein de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced).Réhabiliter la Cnuced, devenue depuis une dizaine d'années un " simple organe d'assistance technique ", supposerait qu'elle retrouve un rôle de régulation des relations Nord-Sud, comme elle a tenté de le faire entre pays producteurs et consommateurs au cours des années 70. Artisans du monde, notamment, milite en ce sens et souhaiterait voir cet objectif réaffirmé lors de la 11e conférence de la Cnuced, qui se tiendra à Sao Paulo en juin prochain. Reste à ne pas enfermer alors la Cnuced dans un rôle d'organisation " pour les pays pauvres ", tandis que les vraies décisions seraient prises à l'OMC.

Enfin, on n'avancera pas sur tous ces dossiers sans une forte mobilisation citoyenne et un vrai débat démocratique : " Les positions défendues par les représentants des Etats dans les négociations commerciales aujourd'hui menées au sein de l'OMC devraient faire l'objet de discussions au niveau du parlement dans les différents pays ", conclut Anne-Françoise Taisne.

Pour en savoir plus : Sites
[www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org)
[www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)
[www.commercequitable.org](http://www.commercequitable.org): le site de la Plate-forme pour le commerce équitable qui regroupe en France les acteurs du secteur.
[www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net) : le site de la Fairtrade Labelling Organization (FLO), qui labellise plus de 375 organisations dans 48 pays, surtout européens.
 Livres   La consommation citoyenne, Alternatives Economiques pratique n° 10, 9 euros.
            Echangeons le monde, échangeons équitablement ! Artisans du monde, 1999.
            Commerce équitable, propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable, par Pierre Johnson (dir.), éd. Charles-Léopold Mayer, 2003.
            Le pari du commerce équitable, par Tristan Lecomte, éd. d'Organisation, 2003.

Sources : Alternatives économiques, n° 225 (05/2004), Page 58, Auteurs : Philippe Frémeaux, Naïri Nahapétian.